



**Die Gewerkschaft.
Le Syndicat.
Il Sindacato.**

Résolution : Le Conseil fédéral doit prendre des mesures pour améliorer les conditions de travail dans les soins et l'accompagnement

Les délégué-e-s du secteur des soins et de l'accompagnement du syndicat Unia saluent le « *rapport sur les perspectives des soins de longue durée* » adopté par le Conseil fédéral. Les soins de longue durée doivent garantir aux personnes dépendantes et nécessitant des soins la meilleure qualité de prise en charge individuelle. Cela implique d'une part de donner la priorité à l'humain au détriment du facteur coût et de la recherche de bénéfices dans les soins de longue durée. D'autre part, qui dit soins et accompagnement de qualité dit aussi bonnes conditions de travail. Le rapport du Conseil fédéral n'accorde guère de place à ces deux points. Ainsi, les près de 50% des effectifs qui quittent la profession de façon prématurée¹ sont-ils à peine mentionnés et aucune mesure d'amélioration des conditions de travail n'est elle réclamée. Les professionnels des soins et auxiliaires de vie organisés à la Suva exigent par conséquent des mesures complémentaires et des moyens financiers du Conseil fédéral pour les points suivants:

- Il faut donner la priorité à l'humain au détriment du facteur coût et de la recherche de bénéfices
- Il faut davantage de personnel par habitant-e/patient-e
- Le personnel a besoin de plus de temps pour des soins et un accompagnement individuels de qualité
- La compatibilité entre vie familiale et vie professionnelle doit être améliorée
- Des salaires et des allocations équitables sont nécessaires
- Une offensive de la formation continue doit être lancée
- Il faut améliorer le statut des professions de soin et d'accompagnement, les reconnaître, leur octroyer plus de compétences
- Il faut créer des possibilités simplifiées et des dispositions pour des conventions collectives CCT de qualité
- Instaurer des droits pour les auxiliaires de vie et les personnes accompagnant des personnes âgées tels que l'assujettissement à la loi sur le travail et le droit à une embauche ferme

¹ Rapport "Analyse der Strukturhebung und Berechnung von Knappheitsindikatoren zum Gesundheitspersonal" de l'OBSAN de mai 2016 (document en allemand avec partie en français)

- Garantir un financement solidaire qui permet toutes ces dispositions à la place d'une assurances soins anti-solidaire.

Nous nous réservons le droit de lancer et ou de soutenir des initiatives conjointement avec d'autres partenaires afin d'atteindre nos objectifs communs, à savoir des soins et un accompagnement de qualité avec de bonnes conditions de travail.